

# DÉLÉGATION ACADÉMIQUE À LA FORMATION ET À L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE

DAFIP/07-384-64 du 26/03/07

## **APPEL A CANDIDATURE A DESTINATION DES ENSEIGNANTS DE SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES QUI SOUHAITERAIENT EFFECTUER UN STAGE EN ENTREPRISE (ANNEE SCOLAIRE 2007-2008)**

Destinataires : Tous les abonnés au Bulletin académique

Affaire suivie par : M. CALDERON, DAFIP - Tel : 04 42 93 88 02 - Fax : 04 42 93 88 98

Dans le cadre d'un partenariat de la direction générale de l'enseignement scolaire avec l'Institut de l'entreprise, deux sessions de stages en entreprise (11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> sessions) d'une durée de 9 semaines seront organisées :

- du lundi 22 octobre au samedi 22 décembre 2007
- du lundi 7 janvier au vendredi 7 mars 2008

### **OBJECTIFS**

Permettre à des enseignants de sciences économiques et sociales d'actualiser et parfaire leur connaissance du monde de l'entreprise.

### **LIEU**

Région parisienne. Toutefois, si des possibilités locales d'accueil existent et sont souhaitées par certains candidats, elles seront examinées.

### **CONDITIONS**

Ces stages demandent une grande disponibilité et les enseignants qui y participeront ne pourront conserver la responsabilité de certains projets qu'ils auraient engagés dans leur établissement d'exercice.

### **MODALITES**

L'enseignant continue à percevoir son traitement durant la période de stage mais ne bénéficie pas des congés scolaires.

Les entreprises d'accueil prennent en charge les coûts liés à la participation au stage mais n'assurent aucune rétribution.

Le professeur est soumis aux règles générales en vigueur dans l'entreprise d'accueil.

Il devra assister à des réunions ou visites organisées par l'Institut de l'entreprise ou la direction générale de l'enseignement scolaire. Lors de ces réunions, il pourra être amené à faire des présentations individuelles ou collectives liées aux différents thèmes traités durant ce stage.

Au terme du stage, il devra remettre un rapport d'étonnement d'une dizaine de pages à l'entreprise d'accueil, à l'inspection générale, à la DGESCO et à l'Institut de l'entreprise.

## **INSCRIPTIONS**

Le dossier est constitué :

- d'une lettre de motivation,
- d'un CV indiquant notamment le niveau de compétence en langue étrangère (lue, comprise, parlée, écrite), le secteur d'activité souhaité, le vœu préférentiel pour la période du stage et les différentes coordonnées de l'enseignant : adresse administrative, adresse personnelle, téléphone et **adresse mél**.

**Ce dossier est à retourner au Délégué Académique, responsable académique de la formation continue des enseignants, pour le mercredi 2 mai 2007, à l'adresse suivante :**

**Monsieur le Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille  
DAFIP - à l'attention de JF SEILHES  
Place Lucien Paye  
13 621 AIX EN PROVENCE CEDEX 1**

Le Délégué adressera les dossiers complets à l'IA-IPR de SES de l'académie pour avis puis les transmettra à la direction générale de l'enseignement scolaire pour examen.

**Seuls les dossiers complets seront examinés.**

*Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille.*